





inancé pa l'Union européenne NextGenerationEL

Guide commande de certificats

Ségur – Couloir Officine – V1.0 Guide à destination des éditeurs et des officines de ville

17/05/2022



Sommaire

- 1. Contexte et généralités
- 2. Cas 1 : Démarche déléguée par l'officine à l'éditeur
- 3. Cas 2 : Démarche réalisée par l'officine
- Annexes



Contexte et généralités



Présentation du support d'accompagnement

Ce document vise à accompagner l'administrateur technique d'une structure (officine / éditeur) dans la génération d'un certificat destiné à s'identifier électroniquement aux services DMP (alimentation) et INSi.



Légende utilisée dans le support

Afin de d'accéder aux liens internes du document, nous vous recommandons de lire ce support en mode diaporama.

Cliquez sur l'icône pour revenir à la diapositive précédente



Cliquez sur l'icône pour revenir à la poursuivre vers la diapositive suivante

Cliquez sur l'icône pour accéder au focus



Cliquez sur le schéma pour accéder à la démarche



Cliquez sur le schéma pour revenir à la présentation de la démarche



Présentation du Ségur du Numérique en Santé

772

Le Ségur du Numérique en Santé a été créé dans l'objectif de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels de santé et avec l'usager pour mieux prévenir et mieux soigner. Ce programme mobilise plusieurs structures appelées à utiliser des référentiels et services socles sur différents couloirs afin que l'ensemble du parcours de soins puisse être sécurisé.





L'ANS, autorité de certification du domaine de la santé

Un certificat logiciel est un fichier informatique faisant fonction de pièce d'identité numérique. Il permet de garantir à distance l'identité d'une personne physique (un professionnel de santé par exemple) et/ou d'une personne morale (une structure de santé par exemple). Un certificat logiciel contient des informations sur son propriétaire, certifiées par un tiers de confiance appelé "autorité de certification". Il permet 3 fonctionnalités principales



772

L'authentification

La signature électronique



La sécurisation / le chiffrement des données

L'Agence du Numérique en Santé est l'autorité de certification du domaine de la santé. Elle délivre des certificats logiciels via les formulaires 413 pour sécuriser les échanges de données de santé informatisées entre les professionnels de santé exerçant en ville, à l'hôpital et dans les établissements médico-sociaux. L'ANS propose actuellement 4 offres de certificats logiciels qui diffèrent en fonction des utilisateurs, des projets et des usages :





УР2

Présentation des référentiels et services socles et des prérequis associés

Le Ségur numérique accélère le déploiement de la feuille de route du numérique en santé nécessitant des prérequis d'identification électronique pour les professionnels de santé et les structures de santé.



Poursuivre vers la dispositive suivante

Prérequis certificats nécessaires à l'utilisation des référentiels et services socles

certificat Le personne morale **Organisation** est nécessaire pour les services d'INS. Il se compose du code produit : ORG AUTH-CLI. Cette offre permet : Aux applications associées à une structure de s'authentifier vis-à-vis d'un tiers, d'un serveur ou d'une application **ORG AUTH CLI**

tertia Nationale Co Santa

Bien identifié Dien soigné-e



Le certificat personne morale Organisation est nécessaire pour les services DMP. Il se compose des codes produits : ORG_AUTH-CLI et ORG_SIGN. Cette offre permet :

Aux applications associées à une structure de s'authentifier vis-à-vis d'un tiers, d'un serveur ou d'une application

ORG_AUTH_CLI

À une application, sous la responsabilité d'une structure de signer électroniquement des objets (documents courriers électroniques...)

ORG_SIGN

Le professionnel de santé doit disposer d'un identifiant national (RPPS / ADELI) **У??**



• Les démarches et règles de commande des certificats du couloir officine

Les officines étant des structures de santé libérales, les certificats doivent être commandés sur le FINESS géographique de l'officine

Officines de ville



Règle de commande des certificats

Chaque officine disposera de certificats sur son numéro FINESS géographique. Il est important de bien indiquer le numéro de FINESS géographique. En cas de doute, vous pouvez consulter la base FINESS finess.sante.gouv.fr

Deux démarches sont proposées aux officines :



Cliquez pour accéder à la démarche

Cas 1: L'officine délègue à l'éditeur l'ensemble de la démarche (commande, récupération et installation des certificats logiciels)



Cliquez pour accéder à la démarche

Cas 2 : L'officine effectue la commande des certificats sans délégation à l'éditeur.

En cliquant sur les icones, vous disposez de la démarche nécessaire pour la commande de certificats.



Cas 1 : Démarche déléguée par l'officine à l'éditeur



• Cas 1 : Démarche déléguée par l'officine à l'éditeur

Le schéma ci-dessous présente les différentes étapes nécessaires à l'obtention d'un certificat. La démarche est entièrement réalisée par l'éditeur. L'officine délègue ainsi à l'éditeur la commande, la gestion, l'installation et le cycle de vie des certificats pour les services et référentiels socles.

Cette démarche est effectuée par l'éditeur.



Revenir à la Poursuivre vers diapositive précédente suivante vers suivante vers la dispositive suivante vers la dispositive suivante vers suivers suivante vers suivante vers suivante vers suivante v

• Prérequis : Identifier l'administrateur technique de l'éditeur



L'administrateur technique

Le représentant légal de la structure délègue le droit de gérer le cycle de vie à un administrateur technique (demande, retrait, révocation et suivi) des certificats logiciels commandés. L'administrateur technique est la personne qui va procéder à la génération et au déploiement des certificats utilisés pour la connexion au téléservice INSi ou DMP. S'il est convenu que l'éditeur prenne en charge la gestion des certificats pour l'éditeur doit alors désigner le ou les administrateur(s) technique(s) au sein de son entreprise pour la gestion des certificats de ses clients. Un même administrateur technique peut gérer plusieurs certificats pour le compte d'officines différentes.



Si l'administrateur technique désigné pour l'officine n'a pas de carte active, ce dernier doit compléter une demande d'attribution de carte de personnel de structure accessible au téléchargement sur le site web de l'ANS : <u>https://esante.gouv.fr/documents/301</u>

L'éditeur doit auparavant contractualiser avec l'ANS (si la structure n'a pas déjà contractualisé avec l'ANS) : <u>https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/Contrat_adhesion.pdf</u>



Une

générique

Indiguer les informations relatives à l'administrateur technique de l'éditeur

La demande de certificat est mutualisée avec le bon de commande de financement SEGUR. Une rubrique a ainsi été prévue au sein de ce bon de commande afin de disposer des informations obligatoires pour la commande des certificats nécessaires

En indiquant le statut de l'administrateur « éditeur », l'officine délègue ainsi à l'éditeur la commande, l'installation et la gestion du cycle de vie des certificats logiciels proposés par l'ANS nécessaires au bon fonctionnement du logiciel SEGUR.





OU

Génération des certificats · S'identifier

Une fois habilité, l'administrateur technique pourra alors générer ses certificats en se connectant sur la plateforme IGC Santé à l'adresse suivante : <u>https://pfc.eservices.esante.gouv.fr</u>. L'administrateur technique dispose de deux options pour se connecter :

Page d'accueil Accès avec identification Cet accès vous permet d'accéder aux fonctionnalités suivantes Gestion des produits (création, révocation, retrait, renouvellement) Se connecter via sa carte CPS Suivi CPx au téléservice de (demandes, produits, tableaux de bord) commande. Le poste de travail utilisé doit alors être équipé d'un lecteur de carte à puce. Se connecter avec **PRO SANTÉ CONNECT** Connectez-vous **CARTE CPS** Pour la commande de certificat logiciel de TEST, seule la connexion par 'CARTE CPS' est disponible utilisant votre carte CPS r ce faire placez votre carte CPS dans le proprié et cliquez sur Se connecte avec la carte CPS CTER AVEC LA CARTE CP Vous trouverez ci-dessous le guide de la plateforme IGC Santé détaillant toutes les étapes présentées dans les slides suivantes :

https://industriels.esante.gouv.fr/sites/default/files/2022-01/ANS_IGC-

Sante Guide-IHM 281122 v1.2.0.pdf

Se connecter via sa eCPx (à activer auparavant par la carte CPx) pour se connecter au téléservice de commande.





Génération des certificats : Sélectionner le certificat

L'administrateur technique peut accéder au processus de demande de certificat de deux manières :





Génération des certificats : Sélectionner le certificat

L'administrateur technique sélectionne le type d'offre et sa structure :

Sélectionner « ORG » (les autres types de certificats ne sont pas pertinents pour ce guide).

Rechercher et sélectionner _____ la structure adéquate si jamais l'administrateur était habilité pour plusieurs structures. Attention à bien sélectionner le bon site géographique d'intérêt pour le certificat.

DEMANDER RETIRER	SUIVRE RÉVOQUER			
	Dema	nde de produit		
Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Finalisation
Offre				
	ORG	4		
Structure				
	Identifiant national structure	Raison sociale		P Rechercher
	PHARMACIE DE LA GARE R	ROUTIERE03913 (10B0039137)		



77.2

Génération des certificats : Sélectionner le certificat

Une fois l'offre, la structure et le bénéficiaire identifiés, l'administrateur technique peut réaliser la demande pour un nouveau certificat.





Génération des certificats : Sélectionner le certificat

L'administrateur technique précise l'ensemble des informations nécessaires à la création de la demande.

	e-services / CARTES	& CERTIFICATS		~ 1 A*	
	·	AND NO.			
		Demande de prod	uit		
Dans l'encart « Récapitulatif »,	Etape 1 Et	tape 2 Elace 3	Ease 4	Finalisation	
les informations sont — automatiquement renseignées	Récapitulatif des informations rensolgr one des Silvetire menses pour re	xðes			
	Usages Anti-col cove box	Auftertilisation Class Chillegeoni Signature Cachet	Description		
« Informations de produit » (voir slide suivante – slide 20)	Informations do produit				
	Informations de contact				— « Informations de contact » (voir slide 21)
	"Enal de l'adear	0			
	Chee Cure positione a informer	U.			
	Amount	DÉTAULS DU PRODUIT		retotoola anost	



УР.С

- Génération des certificats : Sélectionner le certificat

L'encart « Informations de produit » est à renseigner, son contenu, qui sera ainsi retrouvé dans le champ 'CN=' du certificat, est adapté en fonction de l'usage sélectionné (certificat INSi ou hors INSi) :

Informations de	e produit
*Service applicatif	

A l'exception de l'INSi, ce champ libre désigne une application ou une structure (Exemples : « SAMU 75 », « Proxy DMP CHU Nantes »)

Règles de commande particulières pour les certificats INSi
 Pour des usages de type 'automatisés' / 'batch', les appels doivent être authentifiés avec un certificat contenant strictement la valeur CN= « INSI-AUTO» Pour des usages de type 'manuels' avec des appels générés par des utilisateurs connectés au système d'information (ex: GAM, etc.), les appels doivent être authentifiés avec un certificat contenant strictement la valeur CN= « INSI-MANU» Attention à bien respecter les majuscule et à ne pas rajouter d'espaces



Vous trouverez ci-dessous le guide détaillant les spécificités du service INSi : <u>https://www.sesam-vitale.fr/documents/20182/75606/SEL-MP-043_01-00_INSi+sans+MR</u>, et notamment son annexe 3



Génération des certificats : Sélectionner le certificat

L'encart « Informations de contact » permet d'indiquer les destinataires des notifications des actions réalisées ou à réaliser



- « Email de l'acteur », concerne la personne qui fait la demande. Ce champ est <u>obligatoire</u>. Il permet de recevoir les notifications par email des actions réalisées ou à réaliser (confirmation de la demande, mise à disposition du certificat...). Attention ce champ n'est pas récupéré automatiquement du formulaire 413, il faut le renseigner à nouveau.
- « L'email d'une personne à informer », élément <u>facultatif</u> à renseigner. Cette adresse est utilisée pour envoyer des notifications à titre informatif sur les actions réalisées (confirmation de la demande, mise à disposition du certificat...). Ce champ est équivalent à un champ 'CC / copie conforme'.



77.2

- Génération des certificats : Sélectionner le certificat

La CSR (Certificate Signing Request = demande de signature de certificat) est nécessaire pour obtenir un certificat. Elle doit être créée sur le serveur sur lequel le certificat sera installé et contient des informations que l'autorité de certification (AC) utilisera pour créer le certificat. La CSR contient également la clé publique qui sera incluse dans le certificat. La clé privée correspondante n'est pas incluse dans la CSR, mais est utilisée pour signer numériquement la demande.

L'administrateur technique doit fournir un fichier CSR pour finaliser la demande, avec deux cas possibles :

- Cas 1 : Soit l'administrateur technique dispose déjà d'une CSR et il la télécharge sur la plateforme.
- Cas 2 : Soit l'administrateur technique n'a pas de CSR et peut la créer en ligne. Cette option permet de créer la CSR en ligne de manière assistée. Elle évite de devoir construire une CSR.





Vous trouverez ci-dessous le guide détaillant les différentes étapes pour charger une CSR (cas 1) ou créer une CSR (cas 2) <u>https://industriels.esante.gouv.fr/sites/default/files/2021-</u> 12/ANS PUSC PSCE Generation de CSR 20170904 v1.7.0.pdf



Génération des certificats : Installer le certificat

			Demande de produit		
	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Finalisation
	Votre demande a été prise Vous allez recevoir un ema	en compte. Il de confirmation.			
Cliquer sur « Terminer » en bas à droite pour clôturer la procédure				+ DEMA	NDER UN AUTRE PRODUIT

L'administrateur technique recevra des notifications par email pour l'informer de l'avancement de la demande de Certificat Logiciel. Il pourra ensuite installer le certificat logiciel.

L'installation du certificat est dépendante de l'implémentation de chaque logiciel (magasin de certificat propre au logiciel, magasin windows...). L'administrateur technique devra donc se rapprocher de l'éditeur pour finaliser l'installation.

Le certificat délivré par l'ANS a une durée de validité de 3 ans à compter de son obtention. Une notification est envoyée un mois avant l'expiration du certificat à l'adresse mail / aux adresses mails de(s) administrateur(s) technique(s) renseignées sur la plateforme. Par sécurité, nous vous recommandons d'implémenter une alerte du côté de l'administrateur pour penser aux renouvellements.

En cas de changement d'administrateur technique (départ / arrivée / etc.), l'éditeur peut faire les changements via le formulaire 503 : https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/F503.pdf



Cas 2 : Démarche réalisée par l'officine



Cas 2 : Démarche réalisée par l'officine

Le schéma ci-dessous présente les différentes étapes nécessaires à l'obtention d'un certificat. Cette démarche nécessite que l'officine dispose de certains prérequis et génère un certificat via le bon de commande officine.

La démarche est entièrement effectuée par l'officine.





Prérequis : Identifier l'administrateur technique de l'officine



L'administrateur technique

L'officine fait l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention du certificat ce qui nécessite la mobilisation d'un administrateur technique. Le représentant légal de la structure délègue le droit de gérer le cycle de vie à un administrateur technique (retrait, révocation et suivi) des certificats logiciels commandés.

L'officine ne déléguant pas la commande de certificats de l'ANS auprès de son éditeur, l'administrateur technique est alors un employé de l'officine (pharmacien ou un pharmacien adjoint via sa carte CPS).



Indiquer « pharmacien »

772

Indiquer les informations relatives à l'administrateur technique de l'officine

La demande de certificat est mutualisée avec le bon de commande de financement SEGUR. Une rubrique a ainsi été prévue au sein de ce bon de commande afin de disposer des informations obligatoires pour la commande des certificats nécessaires .

En indiquant le statut de l'administrateur « pharmacien», l'officine prend en charge l'installation et la gestion du cycle de vie des certificats logiciels proposés par l'ANS nécessaires au bon fonctionnement du logiciel SEGUR.

Une notification sera envoyée à cette adresse mail quand l'administrateur technique de l'officine (pharmacien) sera habilité, il est conseillé d'indiquer un mail générique

Pour commande des certificats logiciels	l'ensemble de la
Statut de l'administrateur technique (au choix : éditeur ou pharmacien) :	- certificat
Numéro de carte CPA/CPS ² _{wak}	Indiquer le numéro de carte CPS du
Mail 1	pharmacien / pharmacien adjoint



Génération des certificats

L'administrateur technique (pharmacien / pharmacien adjoint) recevra des notifications par email pour l'informer de l'avancement de la demande de Certificat Logiciel. Il pourra ensuite installer le certificat logiciel.

L'installation du certificat serveur est dépendante de l'implémentation de la gestion de chaque logiciel. Le pharmacien / pharmacien adjoint devra donc se rapprocher de l'éditeur pour finaliser l'installation.

Le certificat délivré par l'ANS a une durée de validité de 3 ans à compter de son obtention.

Une notification est envoyée un mois avant l'expiration du certificat à l'adresse mail / aux adresses mails renseignées sur la plateforme.

Nous vous invitons à renouveler le certificat avant la date d'expiration.



Annexes



Procédure relative à la commande d'une carte CPA pour un administrateur technique

La procédure de commande des cartes CPA nécessite en prérequis une contractualisation entre l'éditeur et l'ANS via un contrat d'adhésion aux services de l'ANS relatifs aux moyens d'identification électronique puis l'envoi du formulaire 301 pour disposer d'une carte CPA. Si un contrat d'adhésion existe déjà entre l'ANS et la structure (réalisé au cours d'autres projets), seul le formulaire 301 est alors nécessaire pour disposer d'une carte CPA.

LE CONTRAT D'ADHÉSION

Contrat d'adhésion aux services de l'ANS relatifs aux moyens d'identification électronique

120	Contrat d'adhésion aux services de l'Agence du Numérique en Santé relatifs aux moyens d'identification électronique	AGENCE DU NUMERIQUE EN SANTE
1. C	bjet du présent contrat d'adhésion	
Le pr ci-ap la co 9 rue Dans telles prod	estant contra est debit pare se parsona mende de des plade, a privi referer da susce sontes, a de la contra esta debit para esta parsona menda de des plade, a privi referer da susce sontes, a de la contra esta de la contra de la contra de la separate. Se contra de la contra d	idico-social ou social, dénommé du code de santé publique, dont su 8 avril 2021, ayant son siège : i que son représentant légal, nique (anciennement dénommés umériques associés, dont la
On e s'out et les	es angonate a courses sources : mps/, y esame.gov.r.n y exame.gov.r.n y exame.	dentifiant personnel et utilisé pour identités de personnes physiques des e-CPS.
La sig	nature du présent Contrat doit être effectuée par le représentant légal de la structure.	
2. T	ermes du présent contrat	
	1 Obligations du client	
Le Cl +) de utilis Aux 1 des n Le C ses c site i instal	or decise no prior consumere en excepts protochement à la spanne du petera Contra la condition monse al fuerificación de la consectiona de contra prior de consection a la consectiona factoria de la pollegan de confectiona conselhe sur http://conserte.escente.gov/h/F//. Consectiona de la confectiona de la consectiona de la consectiona de la consectiona en consectiona de la confectiona de la consectiona de la consectiona de la consectiona de la consectiona de la consectiona de la consectiona de la consectiona de la consectión de la consectiona de la consectiona de la consectiona de la consectión de la consectiona de la consectiona de la consectiona de la consectión de la consectión de la consectiona de la consectiona de la consectión de la consectión de la consectión de la consectiona de la consectión de la consectión de la consectión de la consectiona de la consectión de la consectión de la consectión de la consectión de la consectión de la consectión de la consectión de la consectión de la consectión de la consectión de la consectión de	s générales d'utilisation (« CGU ress/conditions-generales- le la commande et de la gestion siliation, son (ses) mandataires, ts disponibles à cet effet sur le ritidentialité et de l'intégrité des
2	2 Modification du contrat	
L'AN Toute En ci utilise la mi	Sa reiserna la dorit de réviera las termes du présent contros et de modifier las services fournis dons la codre modification de ce types sun affective et ours force abligativis resent (20) jours opsis publication des modificat na dedoccod over celle modification. La Clear part réaliser la présent contrat dans las conditions préve réa services de l'INS après ces modifications, si la Clear ten réalité pos la Content dans un délai de quatre m difications, si sen énglité harrier accellent part réaliser pos	de celui-ci, et ce à tout moment. tions sur le site internet de l'ANS. s au point 2.3. En continuant à sis suivant l'entrée en vigueur de
2	3 Résiliation du contrat	
I. Ré Le Cl avec le Cl II. Ré Le co Lo ré la dé supp	Satisfies per C Scie The per Attalke is constant d'ablission aux annicas da IANS satisfi nan maynes d'Atanfication électronique aux accout de réspects. La fabilitaria neur diffective la denire jour de unois suivert la data de réceptore par IAN in definit de la desta de la desta de la territoria de la desta de la desta de la desta de la desta de la desta de la desta de la desta de la desta de la desta de la desta de la desta de tertor de maynes d'atendication électronica que la desta de la desta de la desta de la definida de la desta de de desta de la definida de la desta de de desta de la definida de la desta desta desta desta desta de la desta de	nt terme por lettre recommandée VS de la lettre de résiliation par ou des politiques de certification. fare aux exigences requises pour béorgeur de données de santé, en permettant d'attester la dote



Formulaire à renseigner pour la commande d'une carte nominative (CPA)

Formulaire de comi structure	mande de	carte de j	personr	iel de	AGE	NCE
F301					DU N EN S	ANTE
1. Objet de formulaire		-			la tard	ormation commen
Le présent formulaire s'adresse au représentant	légal d'une structure	. ou à son manda	toire.			
Il a pour objet de permettre l'attribution aux pe	rsonnels de structure					
 de cartes CPE (Cartes de Personnel d'Eta de cartes CRE (Cartes de Personnel Auto 	blissement) nominati	es, pour les struct	tures de soins ;			
 de cartes CPE (Cartes de Personnel d'Eta 	blissement) de servic	a, pour les structur	res de soins.	chaige de p	uneris / usu	Bars'
Il anno anno is fa dùrian atan da mandatainn -			ter (d and an	43		
in peru servir o ro oesignation de manadatares e	manage with ps que t	unnound des co	the for section	•		
2. Préreguis à la demande						
Avoir signé le controt d'adhérice our re	rvices de l'ANS relati	a oux movers of the	dentification 44	ctronique Be	rs structures l	ibérales), et runi
connaissance des Conditions Générales	d'Utilisation (CGU)	des moyens d'ide	ntification élect	onique déliv	rés por l'ANS	;
Le représentant légal doit disposer d'une	carte active (CDE, C	DA ou CPS).				
3. Identification du Guent ll'enser						
3.1 Identification de la structure aya	nt signé un contra	t d'adhésion a	vec l'ANS			
3. Identification du Ctient (l'esser 3.1 Identification de la structure aya Structure	nt signé un contra	it d'adhésion a	vec TANS			
3. Identification du Client (l'ense 3.1 Identification de la structure aya Structure Dénomination de la structure	nt signé un contra	it d'adhésion a	vec l'ANS			
3. I dentification du Citent (l'ense 3.1 identification de la structure aya Structure Dénomination de la structure TINESS géographique	nt signé un contra	ava compana) It d'adhésion a	vec l'ANS			
3. Identification du Client (lease 3.1 Identification de la structure aya Structure Désonination de la structure Int55 géographique Integraphique Integraphique Integraphique Integraphique	nt signé un contra	it d'adhésion a	vec l'ANS			
3. I dentification du Cheff (Irona 3.1 dentification de la structure aya Structure Désonication de la structure THSS3 glogapyQique (arigues por la structure monost en charge de painter, range) Structure Structure	nt signé un contr	ave company at d'adhésion a	vec l'ANS			
John Strand Alexandro Call Children (Lineau 3.1 Identification de la structure aya Bransteure Dénomination de la structure ININES Spragnafylige gantar / angel gantar / angel	nt signé un contra	t d'adhésion a'	vec l'ANS			
John Marken (Terrange) John Marken (Terrange) Standard Mithead and a la structure ages Bracksner Detromination de la structure THASS (pages)Alpen Impact (Segme)Alpen general ages Alpense Advesse	nt signé un contra	are company (vec l'ANS			
 J. Scherkert (Jonan J. Scherkert (Jonan J. Scherkert (Jonan Structure Discontation de la structure TRMSS Spacephysique (Samphilipe) Structure Structure Structure Structure 	nt signé un contra	t d'adhésion a	vec l'ANS			
5. Identification dia Creater (Junea 5. Identification de la refrective sys Executor Executor de Structure (FRES5.geographique Jacquer de Structure 88 N° SIRT Adress	N" Libeliá de la voir Code postal	t d'adhésion a	Type de voir [ovense, rve.] Commune			
Si Josefficiale action de la refractiva y y Standent de la refractiva y Standent de	N" Libelis de la voit	t d'adhésion a'	Vec l'ANS			
Section 2014 of California and Californi and California and California and California and California and C	N* Libelik de la voir Code postal		Vec TANS			
Sector Sect	N° Libellé de la voir Code postal	ile légel)	Vec TANS			
Section 2004 the California of a section of a sectio	N* Libelit de la voir Code posta		TANS			
A contract of the the contract of the the contract of the the contract of the the contract of	N° Libelik de lo voi Code postul	ile légel / /	Vec TANS	nt si diffés	ente de ces	le indiguée au
Sectored and the default version sign Sectored Sectored and the default version sign Sectored and the structure	N° Libelit de la centra Code patul Esponal	ise legal of rede ta deman	vec TANS	nt ai diffée	ente de ces	le indiquée au
Section 2014 de l'anteriore apr El adortification de l'anteriore apr Encette El adortification de l'anteriore apr El adortification de la anteriore El adortifi	N° Libela de la voir Code pond rectoro bradificial	te d'adhésion ar	vec TANS Type de vois (ovense, ros. Comence Mandataire de (uniqueme	nt si différ	ente de cel	le indiquée au





esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'Agence du Numérique en Santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé. **tech.esante.gouv.fr**

Le portail dédié aux Industriels.



in linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante